



Les Rayons Val de Marnais



BULLETIN DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL
DE CYCLOTOURISME DU VAL-DE-MARNE

N° 112



Le sport c'est la santé



<http://codep94-ffct.org/>



Sommaire

Éditorial valant Rapport Moral



Éditorial

VIE FÉDÉRALE

LICENCE « FIN DE SAISON »	5
RÉCOMPENSES	5
FINANCES	5
ENSEMBLE À VÉLO 2024	5
FRAIS DE DÉPLACEMENT DES BÉNÉVOLES ÉVOLUTION DE LA LÉGISLATION	5
JEUNES	5
VIE FÉDÉRALE	5
MANIFESTATIONS	6
SEMAINE FÉDÉRALE DE 2026	6
CENTENAIRE DE LA FÉDÉRATION	6
MODIFICATION DU RÉGLEMENT DU RUBAN BLEU SÉCURITÉ	6
RELATIONS AVEC LES PRÉFECTURES	6

VIE DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL

CRITÉRIUM DÉPARTEMENTAL 94 DU JEUNE CYCLOTOURISTE BREVET D'ÉDUCATION ROUTIÈRE	7
SÉJOUR FÉMININ : 21 AU 24 SEPTEMBRE 2023	11
NOTRE AMIE MARIE-ALEX A BIEN RÉSUMÉ NOTRE PÉRIPLÉ EN BRETAGNE	12
CALENDRIER 2024	13
LES RANDONNÉES DE LA VALLÉE DE LA MARNE	14
RAYONS DU VAL DE MARNE PENTECÔTE 2023 - RÉGION DU PAYS DE LA LOIRE	15
RVM PENTECÔTE 2023	

VIE DES CLUBS

DE L'AG AUX JEUX	17
RVM 2023 SAUMUR	18
ESCAPADE EN COUPLE DANS LE NORD	22



Bulletin du Comité Départemental
de Cyclotourisme du Val-de-Marne,
association de loi 1901.

ÉDITORIAL VALANT RAPPORT MORAL

(Exercice du 1/11/2022 au 31/10/2023)

2023 a permis de maintenir le nombre de clubs dans notre département, la disparition d'un et la naissance d'un autre.

Les effectifs ont sensiblement augmenté et nous constatons une forte hausse d'inscriptions pour les jeunes à l'issue du Forum des associations, ainsi que la hausse des licenciés dans un club à la suite des actions liées au dispositif « Sport-Santé ».

Il est à noter que les formations sont encore bien trop boudées et que le premier rôle d'éducateur en tant qu'animateur est dédié à l'accueil et son affectation n'est pas uniquement réservée aux écoles françaises de vélo.

La Fédération a mis en place le contrôle sur l'honorabilité des éducateurs et elle est la seule habilitée à demander leur casier judiciaire. Malheureusement, nous entendons de plus en plus parler des violences sexuelles au sein des entités sportives dont sont victimes les jeunes. Cette honorabilité doit également s'accroître aux accompagnateurs qui ne sont pas encore reconnus comme éducateurs fédéraux. C'est en ce sens que j'ai fait une fiche à l'approbation des membres du comité directeur fédéral, afin que cette formalité soit effective et leur honorabilité contrôlée.

Concernant l'accueil dans les clubs, nous avons évoqué ce sujet à plusieurs reprises sans que nous nous soyons réellement penchés d'une part sur le peu de convention Pré-Accueil réalisées dans notre Département et d'autre part, sur son utilité. Cette convention est désormais allégée par le nombre de sorties réduites à 6 au lieu de 10 depuis 2022. Elle permet de développer l'accueil au sein des structures. Il est donc de mon rôle de vous accompagner de mon mieux et de vous sensibiliser à ce dispositif. Je vous y encourage et reste à votre disposition.

Par ailleurs, les cyclos découvertes, sur un autre registre ne doivent pas s'inscrire sur les organisations dominicales suivant le cahier des charges remis à jour en 2018. Leur but : une randonnée à thème de courte distance avec encadrement regroupant peu de participants et incluant la visite de sites touristiques et/ou culturels, selon une caractéristique : Balade accompagnée et commentée sur la journée, dont le circuit non fléché doit être inférieur à 60 km et inclure un repas pris en commun (pique-nique tiré du sac ou repas dans un restaurant). Il est à préciser



que les cyclo découvertes génèrent une participation financière annuelle portée sur le bilan d'activité des clubs à raison d'une valeur de 40 points par cyclo découverte, hors fête du vélo, soit 40 €.

En rappel et comme évoqué lors de mon dernier rapport moral : nous invitons tous les clubs à participer au challenge individuel René LE ROC'H, à condition de respecter son règlement. Chaque adhérent doit prendre la précaution de faire tamponner son inscription avec le nombre de kilomètres effectué. Cette année encore, une personne indique l'ensemble des randonnées sans aucun tampon. Nous avons donc décidé cette année pour assurer la pérennité de ce challenge départemental, de comptabiliser les points de cet adhérent au club concerné. L'année prochaine, aucune exception ne sera accordée. Je proposerai en cours d'année, de créer un groupe de « réflexion » sur l'évolution de ce challenge départemental, afin d'espérer une participation plus conséquente des adhérents.

Depuis de nombreuses années, le calendrier départemental est élaboré par nos soins ainsi que la saisie de l'ensemble des randonnées organisées par les clubs de notre département. En raison du retour tardif de leur fiche et faute d'un remplissage précis, l'ensemble des clubs sont invités dès 2025 à saisir leur organisation, rappelant qu'elles devront ensuite être validées par le Comité. Le Comité veillera à ce qu'il n'y ait aucun doublon et que l'ensemble de la saisie soit respecté.

En 2024, nous avons enregistré sur notre calendrier départemental, un partenariat avec le Comité Départemental Olympique Sportif, une randonnée consistant à relayer une flamme virtuelle des Jeux Olympiques de club en club pour une arrivée finale prévue à Gentilly. Nous comptons sur l'investissement de tous les clubs de notre Département, précisant que le Conseil départemental du Val-de-Marne est très impliqué dans le relais de la flamme des Jeux Olympiques, puis Paralympiques 2024 à Paris. Dans cette dynamique le conseil départemental du Val-de-Marne fait partie des deux premiers départements comprenant 100 % des communes labellisées #TerredeJeux2024. Puis en partenariat avec l'Office du Tourisme du Val-de-Marne, nous nous positionnerons sur une organisation sur deux journées les 8 et 9 juin 2024, réunissant plusieurs disciplines sportives pour les participants : le vélo mais aussi le canoë. Ces deux journées sont gratuites et ouvertes au non-licenciés. Les clubs sont sollicités pour encadrer les groupes à vélo sur une petite boucle en bord de Marne.

Je ne vais pas remplacer la secrétaire départementale pour retracer le nombre de participants sur la RVM Pentecôte et le V.I. au féminin en Bretagne, si ce n'est que de faire un point sur la dernière Journée d'Analyses et de Réflexions, laissant place d'une année sur l'autre à une thématique différente. En 2022 sur les assurances. En 2023, cette journée a bien été enregistrée à notre calendrier départemental et portait sur la Sécurité, animée par le délégué de Sécurité Fédéral : M. Denis VITIEL. À l'issue et malgré de nombreuses relances, certains clubs ne sont pas manifestés, à mon regret, puisque cette journée remplace une réunion avec l'ensemble des clubs.

Concernant le stage mécanique mixte créé en 2012, c'est la première fois que le nombre de participants est moindre. Ce stage gratuit n'a pas connu le succès mérité. Il est à souligner l'implication de deux présidents de club sur l'animation de deux ateliers, dont un n'a jamais raté une session depuis sa création.

Puis, à l'approche de la prochaine Olympiade 2024-2028, nous lancerons un appel à candidatures espérant l'implication de nouveaux adhérents à nos côtés. Notre Comité est réputé, dans les hautes sphères, pour ses nombreuses actions. Certains d'entre nous ont d'ores et déjà signalé une retraite de bénévoles bien méritée. Pour la seconde année consécutive un appel au recrutement d'un second réviseur comptable, conformément à nos statuts et disponible sur notre site WEB.

À l'échelon national, nous déplorons le manque de bénévoles et je souhaite que chacun d'entre vous se mobilise pour s'inscrire sur un poste au sein du comité directeur à l'occasion de la prochaine Olympiade.

Lors du dernier congrès fédéral tous les clubs ont été sollicités pour approuver ou non les modifications des statuts fédéraux. La parité devra être appliquée pour toutes les fédérations dès 2024. Les comités régionaux seront concernés dès 2028, à l'exception des comités départementaux. Pour autant, certaines modifications entraîneront la modification de nos statuts.

Dès le 1^{er} janvier 2024, tous les clubs procéderont au renouvellement de la saisie des licences : une licence unique, sans certificat médical, suivant une décision du ministère des sports. Seul un Questionnaire Santé sera transmis à l'adhérent

qui déclarera son état de santé en toute impunité. Les clubs conserveront la déclaration du licencié (annexé à la notice d'informations) dûment remplie et signée par l'adhérent.

Concernant les jeunes, notre comité, leur rend honneur en réalisant depuis de nombreuses années, le critérium départemental, mais aussi le Brevet d'Education Routière et les Brevets des Audax Juniors. Il favorise une rencontre annuelle des écoles dans le cadre des Jeux du Val-de-Marne, précisant que toutes ces organisations départementales sont ouvertes à l'ensemble des jeunes licenciés de moins de 18 ans.

Cette année, nous programmons également la RVM Pentecôte à Vierzon du 18 au 20 mai, le VI au féminin en Alsace du 12 au 15 septembre. La rencontre inter club des écoles française de vélo dans le cadre de la 58^{ème} Édition des Jeux du Val-de-Marne le 15 juin, ainsi que la randonnée dominicale réservée à l'ensemble des clubs le 16 juin. Elle est ouverte aux non-licenciés, à la charge des clubs de promouvoir cette organisation auprès de leur ville respective.

Également l'organisation de notre assemblée générale électorale en février 2025 à Chevilly Larue, puis en 2026 à Rungis.

Notre trésorier s'exprimera sur les comptes de l'exercice passé et je tiens cependant à vous expliquer que le résultat déficitaire est dû à la prise en charge du fourgon pour le VI au féminin, ainsi que les frais de gasoil dont le coût du litre est en nette augmentation. Je tiens à remercier personnellement Didier MAIRE, réviseur comptable pour le contrôle des comptes. Je remercie aussi le conseil départemental du Val-de-Marne pour le maintien de notre subvention de fonctionnement.

Puis, vous savez combien je suis attachée à remercier et récompenser les bénévoles. Outre notre passion commune pour la bicyclette, je considère que le bénévolat s'apparente à un métier, nos heures ne sont pas comptées ! Être bénévole c'est une magnifique expérience avec l'envie de partager ses expériences. Les qualités d'un dirigeant s'associent au courage, à la détermination et à l'envie de transmettre ses compétences.

En 2023, nous remercierons 13 bénévoles, pas forcément des dirigeants, mais des hommes et des femmes qui s'impliquent dans leur club.

Conformément au Challenge de France, nous décernerons :

- 9 diplômes pour le Mérite,
- 5 diplômes pour la Reconnaissance Fédérale,
- 3 diplômes pour le Bronze,
- 1 diplôme pour l'Argent.

Je me permets de vous rappeler le rôle des présidents dans ces choix, puisqu'ils ont la possibilité de saisir eux-mêmes leurs demandes. Il en est de même pour les distinctions décernées par la Fédération des Médaillés Jeunesse, sports et Engagements Associatifs.

Cette année, nous décernerons 2 coupes « Coup de Cœur » à Olivier JOUVET du club de Gentilly et à Jacques MERCIER-GALLAY du club de l'ACBE, puisque notre demande de Ruban Bleu a été rejetée cette année ; suivant la décision de la commission nationale de sécurité.

Pour conclure, je profite de l'occasion qui m'est donnée pour remercier l'ensemble des clubs pour leur écoute et leur motivation, ainsi que les membres du comité directeur qui œuvrent à la pérennité de notre comité, ainsi qu'au bon déroulement de toutes nos actions, mais aussi le réviseur comptable qui est seul depuis 2022.

Je vous demande une minute de silence pour nos chers disparus, précisant aucun cyclo n'a disparu en 2023. Mais nous aurons une pensée toute particulière pour Marie-France DESGRANGES qui nous a quittés le 16 janvier 2023 ainsi que pour Roger BAUMANN, fondateur de notre Comité départemental et licencié à l'US CRÉTEIL, qui nous a quittés en septembre 2018, rappelant l'hommage qui lui a été rendu par la ville de Créteil, dans cette salle, à la suite de son inhumation le 24/09/2018.

Je vous souhaite de bonnes balades à vélos.

Fidèlement vôtre.

***La Présidente,
Marie-Christine DUDRAGNE***



Vie fédérale

LICENCE « FIN DE SAISON »

Les personnes adhérant pour la première fois à la FFCT à compter du 1^{er} septembre de l'année en cours, peuvent bénéficier d'une licence « fin de saison » valable 16 mois jusqu'au 31 décembre de l'année suivante (16 mois). À titre dérogatoire, les personnes n'ayant pas été licenciées depuis cinq ans pouvaient également bénéficier de cette licence. Il est proposé de réduire le délai à trois ans. Les autres modalités demeurent inchangées.

RÉCOMPENSES

Certaines assemblées générales de comités départementaux ont lieu dès le début octobre ce qui rend difficile l'envoi des récompenses aux structures concernées. (Commande des médailles, trophées, acheminement postal).

En conséquence, les demandes de récompenses devront désormais être faites non plus pour le 30, mais **pour le 15 septembre**, délai de rigueur. Les demandes arrivées après cette date seront prises en compte pour l'année suivante.

FINANCES

AIDES AUX STRUCTURES (BILAN)

L'aide aux structures, décidée en 2019, modifiée en 2021, est basée sur une liste de critères liés à l'activité des structures. Ces critères sont valorisés par l'attribution de points. Ces critères sont trop nombreux et pour certains, pas assez pertinents et avec une valorisation trop faible. Au travers de l'analyse des aides 2019, 2021 et 2022 par exemple, 570 clubs ont touché, en 2022, moins de 10 €.

Après plusieurs réunions de la commission structures et débats au sein du comité directeur fédéral, un toilettage des aides aux structures a été validé : il vise à réduire le nombre de critères et à éviter le saupoudrage. Le tableau d'aides aux structures est uniquement valable pour la saison 2023. Le comité directeur fixe, à la suite des propositions de la commission, un seuil minimal de versement des aides : 25 euros pour un club, 50 euros pour un CoDep, et 100 euros pour un CoReg.

Le comité directeur fédéral a également déterminé le plafond maximal des aides aux structures, intégrant les ristournes fédérales, à 900 000 euros. Cette somme correspond au budget voté lors de l'AG de Niort. Pour mémoire, ce montant représente 33 % des cotisations des licenciés et 25 % du budget global.

Il a été également décidé d'entamer une réflexion globale sur la manière de réformer en profondeur le système des aides de la Fédération vis-à-vis de l'ensemble de nos structures, avec une implication plus forte des **CoReg et des CoDep**. Ce nouveau système sera mis en place pour la saison 2024.

ENSEMBLE À VÉLO 2024

Les aides accordées aux structures organisatrices (clubs, Comités départementaux et régionaux) seront donc comme par le passé, des voyages itinérants de 3 nuitées minimum à 6 maximum (mais un voyage peut durer plus longtemps). L'aide sera de 4 € par nuit et par personne. Elle sera de 10 € s'il s'agit d'un ou d'une nouvel(le) adhérent(e) : prise de licence en 2023 et 2024. Les éditions précédentes (Paris, Strasbourg, Toulouse) ont certes permis de fidéliser les participantes mais pas de faire progresser les effectifs, ce qui était l'objectif.

FRAIS DE DÉPLACEMENT DES BÉNÉVOLES Évolution de la législation

Les bénévoles qui ont recours la déduction fiscale pour participation à la vie associative, peuvent désormais appliquer les mêmes barèmes des indemnités kilométriques que ceux des salariés dans leur déclaration de revenus.

Ces dispositions concernent principalement les bénévoles qui font dont de leur frais kilométrique à leur association et peuvent les déduire lors de la déclaration de leurs impôts.

L'association reste libre d'appliquer ou non ces tarifs pour le remboursement des frais réels de leurs bénévoles selon un cadre préalablement défini et validé pour le fonctionnement du club.

Jusqu'à la déclaration de revenus 2023 (dépenses réalisées en 2022), il existait un barème kilométrique spécifique aux bénévoles qui était mis à jour tous les ans. Désormais, l'article 200 du Code général des impôts (CGI) prévoit que ces frais peuvent être évalués sur le fondement du barème forfaitaire prévu au huitième alinéa du 3^o de l'article 83 du CGI, c'est-à-dire le barème kilométrique des salariés. Cette mesure, issue de l'article 21 de la loi 2022-1157 du 16 août 2022, s'applique à compter de l'imposition des revenus perçus à partir du 1^{er} janvier 2022 et déclarés par le bénévole associatif en 2023.

JEUNES

Concernant la réglementation jeunes, plusieurs mises à jour ont été entérinées

Réglementation générale activités et accueil de mineur

- Qualification pour l'encadrement des activités jeunes avec une extension aux diplômes d'Etat « activités du cyclisme »,
- Le référent « jeunes » du club ou le responsable de l'EFV n'est pas tenu à l'obligation de diplôme dès lors qu'il n'encadre pas l'activité sur le vélo,
- Mutualisation possible des « encadrants » entre clubs pour assurer les activités des jeunes,
- Catégorie d'âge juniors étendue à 18 ans dans l'année de licence,



Vie fédérale

MANIFESTATIONS

Le calendrier des Cyclo montagnardes est modifié de la manière suivante : la cyclo montagnarde des Cévennes et des Gorges du Tarn n'est pas renouvelée, une demande de renseignement a été faite pour éventuellement prendre le relais. Le club de Lons-le-Saunier (Jura) modifie la date de son organisation : elle aura lieu les 15 et 16 juin 2024, le même week-end que Luchon Bayonne en raison de l'événement Ensemble à vélo, programmé le 2 juin 2024 à Paris.

La Cyclo montagnarde des Aravis (Alpes), jusqu'à présent organisée par le club d'Annecy, devrait être reprise par le CoDep de Haute-Savoie.

La possibilité est désormais offerte aux organisateurs de déposer leur dossier de candidature au 15 janvier, dernier délai.

Le calendrier 2024 s'établit comme suit :

15-16 juin :	Jura - Lons-le-Saunier - AL Lons-le-Saunier
15-16 juin :	Bayonne-Luchon - Aviron Bayonnais
22-23 juin :	Alsace Vosges - Pfaffenheim - CC Colmar
29-30 juin :	Alpes - Aravis, Annecy - CoDep 74

SEMAINE FÉDÉRALE DE 2026

Le cyclo club de Château-Gontier en Mayenne a présenté un pré dossier de qualité pour l'organisation d'une Semaine fédérale en 2026. Le principe de cette organisation a été validé. Le dossier devra être complété d'ici l'automne 2023.

CENTENAIRE DE LA FÉDÉRATION

Le timbre du Centenaire préparé par Phil@poste sera mis en vente avec « le cachet « premier jour » jour le 21 juillet 2023 lors de l'ouverture de la semaine fédérale de Pont-à-Mousson et simultanément à Paris.

Un bureau temporaire se tiendra durant la Semaine Fédérale et le timbre sera ensuite disponible dans tous les bureaux de poste de l'Hexagone.

Un livre « centenaire » en format dit à l'italienne (horizontal) sera réalisé. Il présentera les étapes marquantes de notre Fédération. Il ne se substituera pas aux livres d'histoire de Raymond Henry.

Une exposition photo réunissant au maximum une trentaine de clichés, présentant 100 ans de cyclotourisme au sein de notre Fédération est également en cours de préparation. Elle sera présentée pour la première fois lors de l'Assemblée générale de Troyes. Un des objectifs est qu'elle puisse être présentée dans les départements si nos structures se montrent intéressées. Celles-ci devront établir des partenariats avec les collectivités pour donner une dimension grand public à cette exposition.

Notre revue se fera également l'écho de diverses thématiques sur ce centenaire. Il est également prévu un bloc-marque spécial « centenaire » pour l'ensemble de nos manifestations 2024.

MODIFICATION DU RÈGLEMENT DU RUBAN BLEU SÉCURITÉ

La Commission a travaillé sur un règlement d'attribution du Ruban Bleu car les demandes concernent trop souvent des actions qui relèvent du rôle d'un délégué sécurité alors que cette distinction doit récompenser une ou des actions qui vont au-delà du rôle de DS. Elle a été créée pour récompenser, à titre individuel ou collectif les membres et les structures de la Fédération française de cyclotourisme ayant œuvré de manière exemplaire en faveur de la sécurité des cyclistes ou une institution œuvrant dans le même domaine : amélioration des infrastructures routières, développement de voies cyclables et leur sécurisation, actions de secours, aide et amélioration lors ou à l'issue d'un accident pour éviter la répétition.

RELATIONS AVEC LES PRÉFECTURES

La dématérialisation n'est pas encore déployée dans tous les départements ; nous avons demandé qu'une harmonisation soit réalisée dès que possible afin de faciliter les démarches de nos clubs et structures. Il est aussi conseillé à nos structures de rencontrer une fois par an, le service en charge du traitement des dossiers ou le directeur de cabinet ou Sous-préfet qui a en charge la sécurité, notamment en cas de d'organisation importante. En cas de problème, il est possible de saisir le responsable de la commission de sécurité. La démarche ne doit pas être réalisée la veille de la manifestation.



Vie du Comité départemental

Critérium Départemental 94 du Jeune Cyclotouriste

BREVET D'ÉDUCATION ROUTIÈRE DU 02 AVRIL 2023.

Cette troisième édition pour le nouveau responsable des jeunes du Val-de-Marne, avec une équipe bien rodée désormais, le Codep 94 a organisé son Critérium Départemental du jeune cyclo, ainsi que le Brevet d'Éducation Routière le 02 avril 2023 à Limeil-Brévannes au complexe Didier PIRONI.

Les jeunes des Écoles Françaises de Vélo du département se sont rencontrés dans une ambiance conviviale.

Une météo incertaine ce matin mais la bonne humeur était au rendez-vous.

Les jeunes étaient heureux de se retrouver pour pratiquer leur sport favori. Onze jeunes des clubs de Sucy en Brie et le Limeil-Brévannes étaient inscrits sur le Critérium uniquement des Vététistes et 8 pour le Brevet d'Éducation Routière. Certes une faible participation, qui reflète bien les difficultés rencontrées à l'échelon national pour adhérer des jeunes et/ou les maintenir sur cette activité sportive.

Je regrette également l'absence du CSLG Maisons-Alfort.

CRITÉRIUM DÉPARTEMENTAL

Plusieurs épreuves étaient au programme dans le cadre de la nouvelle réglementation fédérale de janvier 2022 pour le Critérium :

Sécurité et respect du code de la route

- Conformité du vélo
- Etat de fonctionnement du vélo
- Trousse à outils

Épreuve connaissance générale

Épreuve orientation

Épreuve rallye

Mécanique de terrain

Pilotage VTT et maniabilité route



Après la prise rapide d'un « café-croissant », au regard d'une journée est chargée, les encadrants installent les différents ateliers et récupèrent leurs pochettes pour se positionner sur les différents points de contrôle des épreuves Orientations et Rallye.

Pendant ce temps-là, les éducateurs de Sucy et de l'ECLB Limeil Brévannes installeront un très beau parcours dont la difficulté est remarquée pour l'épreuve de Pilotage VTT ainsi que le parcours du Brevet d'Éducation Routière.

Les encadrants accueillent candidats présents et distribuent les plaques de cadre.

Les épreuves démarrent à 9h15 par le contrôle de l'état des Vélos, trousse à outils et nécessaires de petite réparation prévu par le règlement fédéral. Pascal et Patrick, du Club de « la Randonnée du Sourire » s'occuperont de cet atelier en accordant une certaine tolérance pour les outils manquants mais seront intransigeants sur les éléments de sécurité.

Ensuite les jeunes s'élanceront, par groupe de deux sur l'épreuve d'orientation. Ils devront pointer les quatre balises (cinq pour les cadets) indiquées sur leurs feuilles de route parmi les six installées dans le Bois de la Grange. Plusieurs contrôleurs sont postés aux balises pour observer l'évolution des jeunes. Un contrôleur observe également leurs comportements lors de la traversé de la D94.



Dès leur retour de l'orientation et la remise des feuilles de route au staff, les jeunes repartiront sur l'épreuve « Rallye ». Ils devront suivre un parcours, dans les délais impartis, tracé sur une carte et pointer les quatre balises installées sans oublier d'observer l'environnement qui leur permettra de répondre à deux énigmes à leur retour. Le dépassement des délais sera pénalisé.



Vie du Comité départemental

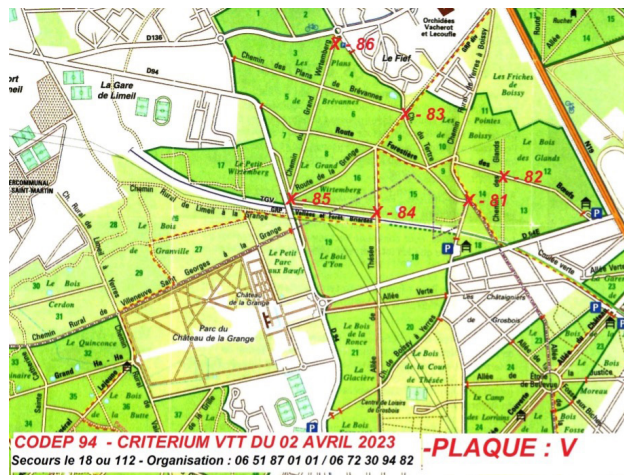
Les énigmes étaient :

Sur votre route vous allez croiser Caillebote - Quelle était son activité principale ?

Peintre Impressionniste

À Proximité du Château de Gros bois dans la parcelle 23 en régénération - De quelle maladie étaient atteints les châtaigniers qui ont été coupés ?

Maladie de l'encre.



Toutes les réponses figuraient sur des panneaux dans la forêt si les jeunes prenaient le temps de regarder leur environnement. Tous les groupes bizarrement trouveront les bonnes réponses...

Ces deux épreuves se sont déroulées tranquillement et sans incidents. À. Le groupe des plus jeunes manquera une balise mais rentreront à bon port. Cette année les organisateurs avaient volontairement choisi un chemin plus

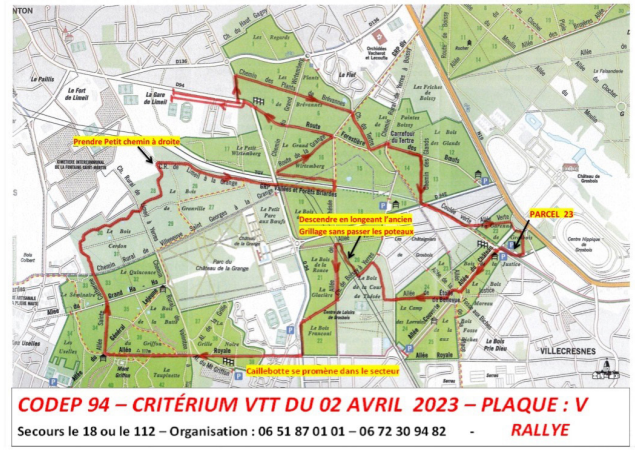
Enfin plus ludique et bien appréciée, une épreuve de maniabilité attend les jeunes pour finir la journée. Un beau et difficile parcours installé par les éducateurs de Sucy-en-Brie.

À l'issue des épreuves le classement des jeunes était le suivant :

VTT						
Nom	Prénom	Licence	Nom du club	Catégorie	Pts critérium	Cl't général
EVEN MADEC	Louis	896924	VELO CLUB DE SUCY EN B RIE	Cadet	825	1
BOUDAS	Julien	912572	VELO CLUB DE SUCY EN BRIE	Cadet	820	2
VILCOCK	Paul	896645	VELO CLUB DE SUCY EN BRIE	Minime	785	3
GONON	Noah	900958	VELO CLUB DE SUCY EN BRIE	Minime	780	4
PIRES GAUTIER	Killian	867315	VELO CLUB DE SUCY EN BRIE	Minime	765	5
HENRI	Damien	850017	VELO CLUB DE SUCY EN BRIE	Minime	760	6
CHAMPENOIS	Yan	852128	VELO CLUB DE SUCY EN BRIE	Cadet	722	7
ANDRE	Lothin	942629	VELO CLUB DE SUCY EN BRIE	Cadet	657	8
AISSAOUI	Racym	903453	ELAN CYCLO DE LIMEIL BREVANNES	Minime	550	9
MATHIS	Antonin	884610	VELO CLUB DE SUCY EN BRIE	Minime	547	10
FOUCAULT	Aurélien	851868	ELAN CYCLO DE LIMEIL BREVANNES	Minime	480	11

Les quatre premiers de chaque catégorie seront sélectionnés pour le Criterium Régional qui se déroulera à Buthiers les 17 et 18 juin 2023.

que boueux qui longe la voie TGV mais les jeunes ont tous apprécié.



Après cette matinée bien chargée, une pause « déjeuner » s'impose pour reprendre quelques forces avant les épreuves plus théorique de « Mécanique de terrain » et Maniabilité.

Un tirage au sort confrontera le jeune à un problème mécanique à résoudre et à réparer :

Bris de Chaines,

Bris de rayon,

Changer patte de dérailleur,

Crevaison,

Remplacer câble de Frein,

Réglage dérailleur avant.

Le jeune devra expliquer au contrôleur comment résoudre et réparer le problème.



Vie du Comité départemental



VTT - Catégorie Cadet Masculin

1. Vélo Club de Sucy - Louis EVEN MADEC
2. Vélo Club de Sucy - Julien BOUDAS
3. Vélo Club de Sucy - Yan CHAMPENOIS
4. Vélo Club de Sucy - Lothin ANDRE

VTT - Catégorie Minime Masculin

1. Vélo Club de Sucy - Paul VILCOCK
2. Vélo Club de Sucy - Noah GONONI
3. Vélo Club de Sucy - Killian PIRES GAUTIER
4. Vélo Club de Sucy - Damien Henri

À noter : Louis EVEN MADEC sera présélectionné pour le Critérium National.

Parallèlement au Critérium se sont déroulées les épreuves du Brevet d'Éducation Routière pour les jeunes de 8 à 12 ans : 8 jeunes des clubs de l'ECLB Limeil-Brévannes et de Sucy en Brie ont participé aux épreuves.

Dans un premier temps ils devaient répondre aux questions écrites principalement axées sur le Code de la Route et ensuite chacun d'entre eux effectuait à vélo le parcours de maniabilité route installé sur le parking du complexe sportif Didier PIRONI.

1er NIVEAU										
plaques de cadre	Club	N° licence	Nom	Prénom	CODE DE LA ROUTE / 5 POINTS	PARCOURS DE MAÎTRISE / 10 POINTS	LE BON ÉTAT DU VÉLO / 5 POINTS	TOTAL 20 POINTS	RÉSULTATS	
6	4923	897188	MARCK	Clara	5	10	5	20	20	1
2	4923	942602	DAGO	Mathilde	4,5	10	5	19,5	19,5	2
7	4923	941393	MENDY	Raphaël	5	9	5	19	19	3
3	4923	945563	HAMOUCHE	Aomar Franço	4	10	4,5	18,5	18,5	4
1	4923	945565	AISSAOUI	Aldjia	5	8	5	18	18	5
8	6306	939452	BAUDRY	Timéo	3	10	5	18	18	5
4	4923	915637	KADDOUR	Adil	2,5	10	4,5	17	17	6
5	4923	897045	LEPESANT	Mathieu	4	8	5	17	17	6
9	6306	939753	BESNIER	Agathe						
10	6306	940090	BRUANT STEINEUR	Côme						
11	6306	919510	DESAUW	Alexandre						
12	6306	882839	PIMPAO	Hugo						

QUALIFIÉ										
plaque de cadre	Club	N° licence	Nom	Prénom	CODE DE LA ROUTE / 30 POINTS	PARCOURS DE MAÎTRISE / 50 POINTS	LE BON ÉTAT DU VÉLO / 20 POINTS	TOTAL 100 POINTS	RÉSULTATS	
7	4923	941393	MENDY	Raphaël	30	49	20	50	99	1
6	4923	897188	MARCK	Clara	26	50	20	46	96	2
8	6306	939452	BAUDRY	Timéo	26	50	20	46	96	2
3	4923	945563	HAMOUCHE	Aomar Franço	26	49	20	46	95	3
1	4923	945565	AISSAOUI	Aldjia	26	48	20	46	94	4
5	4923	897045	LEPESANT	Mathieu	26	48	20	46	94	4
2	4923	942602	DAGO	Mathilde	22	50	20	42	92	5
4	4923	915637	KADDOUR	Adil	22	50	20	42	92	5
9	6306	939753	BESNIER	Agathe						
10	6306	940090	BRUANT STEINEUR	Côme						
11	6306	919510	DESAUW	Alexandre						
12	6306	882839	PIMPAO	Hugo						



Vie du Comité départemental

EXPERT											
plaque de cadre	Club	N° licence	Nom	Prénom	CODE DE LA ROUTE / 20 POINTS	PARCOURS DE MAÎTRISE / 50 POINTS	ORDRE DE PASSAGE 10 POINTS	PIÈCES DE VÉLO / 20 POINTS	TOTAL 100 POINTS	RÉSULTATS	
6	4923	897188	MARCK	Clara	20	50	10	20		100	1
3	4923	945563	HAMOUCHE	Aomar Franço	20	49	10	20		99	2
5	4923	897045	LEPESANT	Mathieu	20	49	10	20		99	2
1	4923	945565	AISSAOUI	Aldjia	20	47	10	20		97	3
8	6306	939452	BAUDRY	Timéo	20	47	10	20		97	3
2	4923	942602	DAGO	Mathilde	20	46	10	20		96	4
7	4923	941393	MENDY	Raphaël	20	46	10	20		96	4
4	4923	915637	KADDOUR	Adil	20	46	10	19		95	5
9	6306	939753	BESNIER	Agathe							
10	6306	940090	BRUANT STEINEUR	Côme							
11	6306	919510	DESAUW	Alexandre							
12	6306	882839	PIMPAO	Hugo							



La journée se termine par le traditionnel goûter, la remise des récompenses et l'occasion de décerner les médailles. Le stress et les difficultés des épreuves sont vite oubliés, tous enchantés par cette belle journée qui leur est dédiée.

Nous souhaitons remercier très sincèrement tous les jeunes pour leur participation et leur bon comportement.

Cette journée a rencontré un vif succès. L'important, indépendamment du caractère exceptionnel et compétitif du Critérium et (au sein de notre Fédération), un peu stressant pour certain, était que les jeunes passent une

excellente journée en pratiquant leur sport favori et en leur donnant l'envie de revenir l'année prochaine.

La réussite de ces événements est aussi le fruit d'un travail collectif de tous les encadrants, éducateurs, bénévoles ; tous motivés, qui se sont investis sur cette journée pour que notre Critérium départemental ainsi que le BER se déroulent dans de bonnes conditions et dans une ambiance très conviviale et sans lesquels rien n'aurait été possible.

REMERCIEMENTS :

- Aux jeunes participants.
- À la mairie de Limeil-Brévannes pour le prêt de la salle Larousse à Didier PIRONI.
- À Marie-Christine DUDRAGNE, Présidente du Codep 94 pour la logistique.
- À Jacques PAUGET pour le prêt de la vaisselle.
- Aux membres de la Commission jeunes pour les Épreuves. Nizar et Nadir
- Aux Educateurs et Bénévoles : Serge , Julien, Raphael, Léonie, Claire et Jean Pierre , Rémi , Paulo, Thierry, Estelle, Kevin, André, Stéphane, Muriel, Axel , Pascal et Patrick.

Rendez-vous : le 17 mars 2024.

Nadir AÏSSI
Vice-président du Codep
Responsable des Jeunes et Webmestre.



Vie du Comité départemental

SÉJOUR FÉMININ : 21 au 24 SEPTEMBRE 2023

21 septembre : Paris Lanion - Lanion Trébeurden.

Après de nombreux échanges sur les horaires, le prix des billets finalement tout le monde a pris le train de sauf nos championnes : Claudine et Valérie qui sont parties de la région parisienne, nos organisateurs et accompagnateurs : 22 participants.

Arllette manque à l'appel du train de 7h 35... finalement elle y est.

Arrivée à Lannion à 12 h déjeuner au café de la gare.

Départ avec les vélos vers 14h en direction de l'auberge de jeunesse de la côte du Granit Rose à Trébeurden.

3 groupes sont formés, on commence par se tromper de parcours, les groupes se perdent finalement on arrive à l'auberge au bout de 17 km sous la pluie ...

Vives les bretonnes et les côtes.

Arrivées trop tôt (vers 16h) il faut attendre 17 heures pour récupérer nos magnifiques chambres de 6 couchettes. Dur à nos âges de dormir en haut... mais nous sommes contentes d'être ensemble.

On se console en allant déguster des huîtres, des terrines de poisson et du vin blanc à l'Atelier à Huitres.

Je suis avec Anne, les trois Valérie (la grande la moyenne et la petite) et Gabrielle.

22 septembre matin Trébeurden. - Trégastel



Départ 7h 30 pour Trégastel 27 km : beaux paysages, des côtes et le soleil.

Déjeuner au Transat : Moules frites et une énorme glace

22 septembre après midi

Départ après des achats pour l'île de Rénote et l'auberge de jeunesse.

Visite du parc des sculptures à l'entrée de Ploumanac'h.

Arrivée à l'auberge : déception alerte coquillage, pas d'huîtres. Qu'à cela ne tienne on se rattrape avec les délicieuses terrines et du vin blanc !

Diner copieux. Beaucoup d'animation dans notre chambre ce qui fait fuir Valérie, la petite qui aime dormir au calme.

Notre grand sujet était comment prendre nos affaires de bains sur nos vélos pour la baignade sur l'île de Bréhat prévue le lendemain. Après maintes discussions on décide de donner un petit sac à dos à nos accompagnateurs. Nous verrons plus tard que c'était inutile....

Vives les bretonnes et les côtes.

23 septembre matin - Trébeurden - Bréhat - 51, 44 km

MC (Marie Christine, la chef pas « cheffe ») nous a bien briefé : le départ du débarcadère est à 13 heures sans faute. Donc les plus lentes (comme s'il y en avait...) doivent partir à 7h30.

Chute d'Yvette elle est prise en charge par Alain dans la voiture.

Après un bon parcours jonché de côtes nous arrivons à l'embarcadère, descente dangereuse, la plupart la font à pied. Pique-nique dans une pré.

L'île à vélo ce n'est pas très pratique, beaucoup de piétons. Nous n'avons pas pu récupérer les affaires de bain, le camion était stationné trop loin, néanmoins Arlette Yvette se baignent.

Nous repartons sans Gaby, ... et 3 autres elles prendront la prochaine vedette.

Vives les bretonnes et les côtes.





Vie du Comité départemental

23 septembre après midi - Bréhat - Arcouest - Ploubazlanec -7 km

Arrivée à l'Hôtel de la Baie : superbes petits bungalows de plein pied - 2 par chambre.
Dîner raffiné à L'Islandais à Paimpol que nous rejoignons à pied (2 km)

24 septembre

Pas de vélo, on décide de visiter Paimpol, après le chargement des bagages et des vélos.
Le voyage en train de Paimpol à Guingamp nous fait découvrir de magnifiques paysages bretons.
Seul petit ennui un problème de train à Massy nous fait prendre plus d'une heure de retard pour notre arrivée à Montparnasse.
Et j'allais oublier :
Arlette et les punaises de lits... je n'en dirai pas plus...
Très beau séjour.



Marie-Alex CÉLANIE
Participante des VI au Féminin depuis 2012
Club des Cyclo Saint-Mauriens

Notre amie Marie-Alex a bien résumé notre périple en Bretagne.

Il faut dire qu'elle n'a raté aucune édition, tout comme Martine ADAM-RAPIN et ce depuis 2012.

En 2024, nous organiserons notre périple en Alsace pour séjourner à Oberbronn - parcours en Étoile -en reprenant nos dates habituelles (exceptionnellement en décalage en 2023).

Avec Estelle et avec l'aide de la commission féminine, nous œuvrons déjà pour parfaire le séjour des participantes, puisque les inscriptions seront lancées début février 2024.

Un peu de rétro-pédalage en remémorant nos souvenirs en partant de Lannion jusqu'à l'Auberge du Granit Rose à Trébeurden. Une auberge atypique réduisant ainsi le budget par personne.

Notre amie Estelle a rejoint une partie du groupe qui était partie sur un autre parcours différent de notre tracé, rappelant qu'hormis créer des groupes de différents niveaux, il était essentiel de rester ensemble sur le parcours de l'organisation.

À l'issue, les groupes se sont formés naturellement et j'adresse tout particulièrement mes remerciements à Estelle, mais aussi à Sandrine Maillot, Claudine ALLIOT et Valérie DUMAS qui ont permis de créer ces trois groupes.

Quand je lis l'article de Marie-Alex et une phrase qui revient comme un refrain : « Vive la Bretagne et les côtes » ; nous pourrions en faire une chanson. Des côtes et des côtes, ce qui nous a permis de surplomber la côte de Granit Rose et c'était magnifique. De rejoindre Trégastel et de profiter d'un restaurant authentique.

Estelle à l'œil et cela nous a permis après notre déjeuner de faire quelques emplettes !

Le passage à l'Île de Bréhat fut symbolique, faute de temps. Au demeurant, très agréable avec de belles découvertes.



Le samedi, l'Hôtel de la Baie à Ploubazlanec a enthousiasmé les participantes. Quitter leur monture pour rejoindre à pied Paimpol et notre restaurant d'un soir : l'Islandais. Dîner copieux avant notre retour en Île-de-France le dimanche.

Merci à toutes les participantes et à nos deux accompagnateurs en attendant de nous retrouver pour une 12^{ème} édition (sans 2020).

La Présidente,
Marie-Christine DUDRAGNE



Vie du Comité départemental

CALENDRIER 2024				
ORGANISATIONS JEUNES				
Dates 2024	Clubs organisateurs	Randonnées	Distances	Rappel dates 2023
Sam. 27 janvier	CODEP 94	Audax jeunes	20 km	Sam. 11 mars 2023
Sam. 3 mars	CODEP 94	Audax jeunes	30 km	Sam. 18 mars 2023
Dim. 17 mars	CODEP 94	Brevet d'Éducation Routière		Dim. 2 avril 2023
Dim. 17 mars	CODEP 94	Critérium du Jeune Cyclo Route	30 km	Dim. 2 avril 2023
Dim. 17 mars	CODEP 94	Critérium du Jeune Cyclo VTT	15 km	Dim. 2 avril 2023
Sam. 6 avril	CODEP 94	Audax jeunes	40 km	15/04/2023-13/05
Sam. 27 avril	CODEP 94	Audax jeunes	50 km	13/05/2023-3/6
Sam. 25 mai	CODEP 94	Audax jeunes	60 km	03/06/2023-17/6
Sam. 15 juin 2024	CODEP 94	58 ^{ème} Jeux du Val-de-Marne	Challenge inter EFV	Sam. 10 juin 2023
Sam. 8 juin	CODEP 94	Audax jeunes	70 km	Sam. 1 juillet 2023
ORGANISATIONS ROUTE				
Dates 2024	Clubs organisateurs	Randonnées	Distances	Rappel dates 2023
Dim. 28 janvier 2024	Saint-Maur Union Sport	Grand Bi	3. 63 et 88 km	Dim. 12 février 2023
Dim. 10 mars	ACBE Le Perreux	Boucles de l'Est	5. 8. 110 et 120 km.	Dim. 12 mars 2023
Dim. 28 avril	Plessis-Trévisse Cycliste	La Plésséenne	5. 80 et 105 km	Dim. 2 avril 2023
Dim. 24 mars	Élan Cyclo Limeil-Brévannes	35 ^{ème} rallye du Perce-neige	2. 4. 7. 95 et 120 km	Dim. 26 mars 2023
Sam. 30 mars 2024	Cyclotouristes Saint-Mauriens	Brevet Audax	150 km	Sam. 1 avril 2023
PAS EN 2024	US ORMESSON	Châteaux et Terroirs	4. 6. 82 et 120 km	
Dim. 14 avril	AS Brévannaise Cyclo	31 ^{ème} Randonnée Brévannaise	4. 6. 90 et 120 km	Dim. 16 avril 2023
Dim. 5 mai	V. C. R. Mandres	La Mandrionne	1. 2. 4. 6. 8. 105 & 160 km	Dim. 7 mai 2023
PAS EN 2024	AV Thiais	22 ^{ème} Randonnées Thiaisennes	55 et 90 km	Dim. 14 mai 2023
18 au 20 mai	CODEP 94 - 5 ^{ème} RVM	Vierzon	3 parcours en Étoiles/jour (en cours)	Sam. 27 au Lun. 29 mai 2023
31/05/2024 au 02/06/2024	ENSEMBLE À VÉLO (FD)	LA CIPALE (Vélodrome Jacques Anquetil)	Accueil des V1 et Cyclo découvertes	
08 & 09/06/2024	CODEP 94	CAP SUR LA MARNE (Office du Tourisme)	20 et plus	
Dim. 16 juin 2024	CODEP 94	58 ^{ème} Jeux du Val-de-Marne	30 et 60 km	Dim. 18 juin 2023
Dim. 30 juin	Élan Chevilly-Larue	Rallye d'été de Chevilly	4. 60 et 90 km	Dim. 2 juillet 2023
Dim. 1 ^{er} septembre	Red Star Club de Champigny	La Balade des Cyclos Campinois	6. 80 et 100 km	Dim. 3 septembre 2023
Dim. 15 septembre 2024	AC Gentilly	Rallye de la Bièvre	3. 60 et 90 km	Dim. 17 septembre 2023
12 au 15 septembre	CODEP 94 VI au féminin	Alsace à Oberbroon	en cours	21 au 24/09/2023
Dim. 22 septembre	US Créteil	À travers l'IDF - Challenge Lucien DUPRE	5. 7. 100 et 120 km	Dim. 24/09/2023
Dim. 6 octobre	U. S. Villejuif	Rallye de Villejuif	4. 60 et 78 km	Dim. 1 octobre 2023
Dim. 13 octobre	Randonnée du Sourire	Rallye des Châtaignes	4. 6. 80 et 100 km	Dim. 15 octobre 2023
ORGANISATIONS VTT				
Dates 2024	Clubs organisateurs	Randonnées	Distances	Rappel dates 2023
Dim. 28 janvier 2024	Saint-Maur Union Sport	Grand Bi	39 km	Dim. 12 février 2023
Dim. 14 avril 2024	AS Brévannaise Cyclo	31 ^{ème} Randonnée Brévannaise	1. 38 et 53 km	Dim. 16 avril 2023
Dim. 29 septembre	Plessis-Trévisse Cycliste	La Trévisienne VTT	1. 3. 47 et 62 km.	Dim. 01 octobre 2023
Sam. 12 octobre 2024	AS Brévannaise Cyclo	12 ^{ème} Bréva'night	30 km	Sam. 21 octobre 2023
ORGANISATIONS MARCHÉ				
Dates 2024	Clubs organisateurs	Randonnées	Distances	Rappel dates 2023
Dim. 28 janvier 2024	Saint-Maur Union Sport	Grand Bi	10 km	Dim. 12 février 2023
Sam. 12 octobre 2024	AS Brévannaise Cyclo	12 ^{ème} Bréva'night	11 km	Sam. 21 octobre 2023
RANDONNÉES PERMANENTES				
Clubs organisateurs	Randonnées	Distances		
Élan Cyclo ECLB	Paris (Melun) Château-Chinon	250 km label n°188/04		
CODEP 94	Randonnées de la Vallée de la Marne	10. 20. 30. 40. 50. 60. 700 et 800 km		
RÉUNIONS				
Dates 2024	Thème	Lieu	Rappel dates 2023	
Mardi 16 janvier 2024	Comité Directeur - 18 h 30	22 rue Gutenberg 94 Limeil-Brévannes	jeud. 12 janvier 2023	
Sam. 3 février 2024	Assemblée Générale - 14 h 00	Créteil Salle Cocteau	Sam. 4 février 2023	
Jeudi 7 mars 2024	Comité Directeur - 18 h 30	22 rue Gutenberg 94 Limeil-Brévannes	jeud. 23 mars 2023	
Jeudi 14 mars 2024	Réunion clubs - 20 h 00	22 rue Gutenberg 94 Limeil-Brévannes	jeud. 20 avril 2023	
Jeudi 6 juin 2024	Comité Directeur - 18 h 30	22 rue Gutenberg 94 Limeil-Brévannes	mard. 20 juin 2023	
Jeudi 13 juin 2024	Réunion clubs - 20 h 00	22 rue Gutenberg 94 Limeil-Brévannes	jeud. 29 juin 2023	
Jeudi 19 septembre	Comité Directeur - 18 h 30	22 rue Gutenberg 94 Limeil-Brévannes	jeud. 5 octobre 2023	
Jeudi 03 octobre	Réunion clubs - 20 h 00	22 rue Gutenberg 94 Limeil-Brévannes	jeud. 19 octobre 2023	
Sam. 30 novembre	dîner fin d'Olympiade	à déterminer		
Sam. 1 ^{er} février 2025	Assemblée Générale - 14 h 00	Chevilly Larue	Sam. 3 février 2024	
STAGES ET FORMATIONS				
Dates 2024	Thème	Lieu et Responsable	Rappel dates 2023	
30 et 31/03/2024	formation Animateur	Ivry-sur-Seine - Pour tous renseignements : Pierre-Claude AUDIER		
	formation Initiateur	Ivry-sur-Seine - Pour tous renseignements : Pierre-Claude AUDIER		
COREG	formation Dirigeant	Ivry-sur-Seine - Pour tous renseignements : Pierre-Claude AUDIER		
Sam. 10 février 2024	Premiers secours	Ivry-sur-Seine - Pour tous renseignements : Pierre-Claude AUDIER		
	recyclage initiateur	Ivry-sur-Seine - Pour tous renseignements : Pierre-Claude AUDIER		
Sam. 30 novembre 2024	journée d'analyse et de réflexion	Villecresnes - Marie-Christine DUDRAGNE	congrès fédéral à Paris	
Sam. 14 décembre 2024	Stage mécanique mixte	Complexe Didier Pironi à Limeil-Brévannes - Marie-Christine DUDRAGNE	les 8 et 9/12/2024	



Vie du Comité départemental



Comité Départemental de la Fédération de Cyclotourisme du Val-de-Marne
(Association loi 1901 n° 94 28 259)
Siège Social : 22 rue Gutenberg 94450 LIMEIL-BRÉVANNES

LES RANDONNÉES DE LA VALLÉE DE LA MARNE

RÈGLEMENT

ART. 1 - Dans la perspective de développer et de promouvoir l'aspect itinérant du cyclotourisme, le CODEP 94 organise, contrôle et homologue une manifestation à caractère permanent dénommée : **LES RANDONNÉES DE LA VALLÉE DE LA MARNE**.

ART. 2 - Celles-ci sont ouvertes aux cyclistes des deux sexes, membres d'une association ou individuels. Une autorisation parentale est, toutefois, exigée pour les mineurs.

ART. 3 - Elles se décomposent en 8 circuits autonomes s'échelonnant de 100 à 800 km, permettant la découverte de la Vallée de la Marne et de ses abords immédiats et traversent successivement - en fonction du circuit retenu : **MEAUX, CHÂTEAU-THIERRY, ÉPERNAY, CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, VITRY-LE-FRANÇOIS, JOINVILLE, CHAUMONT et LANGRES**.

ART. 4 - Les participants peuvent prendre le départ des **RANDONNÉES DE LA VALLÉE DE LA MARNE** de chacun des contrôles jalonnant l'itinéraire considéré, après avoir fait valider leur carte de route.

ART. 5 - Toute latitude est laissée aux postulants en ce qui concerne l'ordre de déroulement et, éventuellement, le sens de rotation des **RANDONNÉES DE LA VALLÉE DE LA MARNE**.

ART. 6 - Hormis les contrôles, obligatoires, les itinéraires proposés ne présentent pas un caractère impératif. Ils sont, néanmoins, recommandés en raison de l'intérêt touristique qu'ils revêtent et de la sécurité qu'ils confèrent. Échappant à l'aspect linéaire, ils se prêtent difficilement à la réalisation de performances chronométriques, étrangères, par ailleurs, à la vocation de ces randonnées.

ART. 7 - Les contrôles authentifiant le passage sont matérialisés par compostage aux gares SNCF ou par l'apposition d'un tampon humide mentionnant lisiblement le lieu du contrôle. A défaut, une photographie prise sur le lieu de contrôle ou une carte postale adressée à l'organisateur peuvent être acceptées. En raison des embarras de circulation en Ile-de-France, toutes les villes du Val-de-Marne sont admises. Par contre, l'absence d'un seul contrôle entraîne irrémédiablement le refus d'homologation.

ART. 8 - Le matériel utilisé doit être propulsé par la seule force musculaire. Outre l'éclairage, légalement obligatoire, le port de la chasuble ou du baudrier réflectorisé est recommandé pour les candidats effectuant un parcours nocturne - par ailleurs, vivement déconseillé.

ART. 9 - Aucun impératif concernant la distance quotidienne à parcourir n'est imposé aux participants. Néanmoins, les délais alloués à chacune des randonnées sont fixés à 8 jours quelle que soit

l'importance du périple.

ART. 10 - Les candidats aux **RANDONNÉES DE LA VALLÉE DE LA MARNE** doivent faire parvenir leur engagement à l'organisateur 3 semaines au moins (4 semaines en période d'été), avant la date retenue pour leur départ, exclusivement au moyen du bulletin d'inscription ou de sa photocopie.

ART. 11 - Il est possible de s'engager globalement pour l'ensemble des 8 circuits sans risque de péremption ni formalités préalables à la mise en service de ces cartes de route. Celles-ci, strictement personnelles, ne peuvent s'échanger entre participants.

ART. 12 - Le droit d'engagement de chacune des **RANDONNÉES DE LA VALLÉE DE LA MARNE** reste uniforme quelle qu'en soit la distance. Il sera actualisé en fonction de l'érosion monétaire. La médaille - facultative mais à commander lors de l'engagement est soumise à ce même principe. Elle est remboursée en cas d'échec.

Les titres de paiement sont à établir à l'ordre du CODEP 94.

ART. 13 - L'homologation des cartes de route s'effectue le 31 octobre de chaque année. Les cartes parvenues à l'organisateur au-delà de cette date sont prises en compte pour l'exercice suivant.

ART. 14 - Au terme de cette homologation, il est procédé à l'établissement du palmarès individuel et du classement interclubs.

ART. 15 - La réalisation des 8 circuits des **RANDONNÉES DE LA VALLÉE DE LA MARNE** est sanctionnée par une plaquette « fin de cycle » personnalisée.

ART. 16 - Des récompenses collectives non cumulables, seront attribuées à l'occasion de l'Assemblée Générale annuelle du Comité Départemental dans l'ordre suivant :

- Coupe des **RANDONNÉES DE LA VALLÉE DE LA MARNE**, attribuée à l'association se réclamant d'une fédération sportive et totalisant le plus grand kilométrage réalisé par ses seuls membres fédérés,
- Trophée du CODEP 94, offert au club de province le mieux représenté et ayant au moins 5 participants. Puis, Trophée du CODEP 94, décerné au club totalisant le plus grand nombre de participations.

ART. 17 - Toute fraude régulièrement constatée entraîne le refus d'homologation de la randonnée et, en cas de récidive, la radiation définitive de son auteur.

ART. 18 - Le Comité Départemental du Cyclotourisme du Val-de-Marne se réserve le droit de modifier le présent règlement qu'il jugerait utile, sans attendre le vote en assemblée générale, ainsi que celui de suspendre la manifestation.



Vie du Comité départemental

Rayons du Val de Marne - Pentecôte 2023 - Région du Pays de la Loire

3 jours sous un soleil magnifique dans une ambiance excellente et une région à découvrir... à vélo !

Nous étions 65 cyclistes pour cette 5^{ème} édition de la RVM Pentecôte, qui s'est déroulée du 27 au 29 mai 2023 en Pays de la Loire. C'est dans la joie et la (très) bonne humeur que nous nous sommes retrouvés avant midi samedi à l'hôtel Campanile de Saumur pour 3 jours de vélo et de partage.

Le programme de l'après-midi ainsi que celui du lendemain et du surlendemain avaient été concoctés puis diffusés plusieurs semaines à l'avance. Philippe S. s'était occupé de préparer les parcours Route et Christophe J. s'était chargé des parcours VTT. Trois parcours Route le samedi, de nouveau trois parcours le dimanche et deux autres le lundi et puis, côté VTT, un parcours le samedi, deux autres le dimanche et un autre le lundi. Libre à chacune et chacun donc avant le séjour d'étudier les circuits, leurs profil et kilométrage, de réfléchir aux lieux culturels ou naturels à visiter ou encore de repérer au préalable les divers endroits propices au repos et aux ravitaillements de toutes sortes.

Pour ma part je n'ai rien préparé du tout et je me suis laissée porter pendant ces 3 journées par l'organisation, organisation sur laquelle il n'y a rien eu à redire, si ce n'est BRAVO et MERCI !

Revenons au séjour.

Il a commencé par un déjeuner servi par le restaurant de l'hôtel et un personnel tout autant sympathique qu'efficace, du samedi au lundi. Certains d'entre nous étaient déjà en tenue vélo et d'autres moins pressés (ou plus fatigués ou les deux) tardaient à se préparer. Et puis au grès du rythme des différents groupes tous sont partis pédaler ; les 12 Vétéristes sur leurs traces préférées et les cyclistes Route,



selon leurs forme, motivation et envie, sur un des trois parcours proposés pour l'après-midi. Le soleil et le ciel bleu nous ont accompagné tout l'après-midi, tout comme le dimanche et le lundi.

Les cyclos de mon club (ELAN Chevilly-Larue) et moi-même avons fait un circuit au sud-ouest de Saumur qui nous a mené à Distré, Doué-la-Fontaine puis Montreuil-Bellay par de petites départementales. Et puis j'ai fait partie d'un petit groupe qui a fait un crochet en fin de parcours par le centre-ville de Saumur afin de profiter d'un



rafraîchissement bien mérité dans un cadre exceptionnel. Saumur n'a pas volé son appellation de « Perle de l'Anjou ». Au retour à l'hôtel un air de vacances flottait, un apéritif préparé en extérieur a précédé le repas, repas autant apprécié que celui du midi, voire plus du fait des appétits aguissés par l'effort de l'après-midi.

Le lendemain était une journée bien remplie. Une première boucle d'une heure trente environ, nous a fait traverser Saumur puis la Loire en direction du nord puis parcourir des routes communales paisibles avant de traverser une seconde fois le fleuve dans l'autre direction pour arriver au petit village de Turquant, pour la visite commune au Musée « Les Pommes Tapées du Val-de-Loire ». Nous avons tout





Vie du Comité départemental

appris sur les pommes tapées, leur histoire, la façon de les préparer, les conditions de vie de ceux qui les exploitaient, tout ... sauf la variété de pommes utilisée pour cette recette si particulière, secret bien gardé. La visite, appréciée de tous, s'est terminée par une dégustation avant de reprendre la route. De l'énergie, nous en avons, pas tant grâce à la pomme tapée (accompagnée de vin) dégustée juste avant qu'à la publicité qui avait été faite sur la qualité du déjeuner qui nous attendait. Nous sommes arrivés vers midi trente au domaine de Roiffé dans un cadre verdoyant et nous avons été séduits par le charme et l'authenticité des demeures en tuffeau du XIX^{ème} siècle. Côté menu, nous n'avons pas été déçus ... Il a été un peu



difficile de prendre la décision de retourner pédaler, mais la beauté des paysages et des villages traversés nous a vite confirmé que nous avons fait le bon choix. Je retiens tout particulièrement de cet après-midi les façades des maisons des rues du village de Fontevraud, célèbre pour son abbaye royale, envahies par les rosiers grimpants de toute beauté.

Puis lundi, annonçant déjà la fin du séjour, arriva. Il était prévu de pédaler seulement le matin avant le dernier repas à l'hôtel puis le retour en région Parisienne. Les derniers parcours nous ont mené pendant plusieurs kilomètres le



long de la Loire, rappelant que ce fleuve (dernier fleuve sauvage d'Europe et le plus long fleuve de France, et les nombreux châteaux qui le jalonnent valaient vraiment le détour en région du Pays de la Loire.



*Sylvie LOCATELLI
Élan Chevilly-Larue*



Vie du Comité départemental

RVM Pentecôte 2023

VTT et Cyclo Tourisme en région Saumuroise

Pour la deuxième fois consécutive, l'activité VTT a participé aux Rayons du Val-de-Marne, organisé par le CoDep94, qui cette année se déroulait dans la région Saumuroise.

Peut-être pensez-vous que le Vélo Tout-Terrain et Cyclotourisme sont incompatibles ? Mais non, les parcours que nous avait concocté Christophe nous ont permis, après quelques modifications effectuées lors des reconnaissances, de visiter quelques joyaux historiques du territoire ainsi que parcourir des terrains variés et accidentés, ce que tout bon vététiste apprécie particulièrement.



Le samedi, rendez-vous à 12h au Campanile de Saumur, après un repas copieux, nous sommes partis par les coteaux surplombant la Loire, en passant par le château de Saumur, avec un magnifique point de vue sur la ville et la Loire, puis Turquant et enfin une halte aux Pommes tapées, avec une visite commentée et une dégustation à la clé.

Pour le retour nous avons suivi le chemin « Loire à Vélo », ensuite traversé la cité troglodyte de Souzay-Champigny, et enfin visite de la ville et retour par les bords du Thouet avec une grimpette vers notre hôtel, (35km avec 590m de dénivelé.)



Le dimanche, direction Gennes, après avoir contourné un terrain militaire, nous passons par le château de Rou-Marson, nous poursuivons à travers bois et chemins en passant par la chapelle des Greniers, la butte aux Pendus pour atteindre enfin notre halte au Moulin de Sarré, où nous attendait un excellent repas avec la spécialité locale : les fouées.

Pour digérer le retour sera un peu plus engagé, avec une succession de côtes courtes mais pentues dans les coteaux et les villages.

Quelques haltes nous ont permis de nous arrêter sur la tombe d'Hervé Bazin, de contempler la Prieurale de Cunault, puis la Tour de Trèves et l'église Saint-Aubin.



Nous quittons les bords de Loire, direction le bois du Petit Souper et le centre équestre pour rejoindre les caves viticoles troglodytes et faire une halte au Château Bouvet-Ladoubay.



Le retour se fera par les bords du Thouet en passant par le Dolmen : (60 km avec 660m de dénivelé.)

Le dernier jour, avant notre retour, un circuit de 45 km nous permettra de traverser les vignes de Champigny, puis de rejoindre l'Abbaye de Fontevraud et d'admirer la magnifique cuisine récemment restaurée. Nous terminons par un



Vie du Comité départemental

chemin escarpé, qui en a fait souffrir plus d'un et descendre vers le joli village de Candes Saint Martin et rejoindre le Château de Montsoreau.

Un retour rapide par les chemins en bords de Loire et du Thouet, nous a permis d'être à l'heure au Campanile malgré plusieurs crevaisons. Un repas nous attendait avant notre retour sur l'Île de France.

Nous avons bénéficié d'une météo parfaite, et aux dires des participants, les tracés étaient variés, avec de beaux paysages et des châteaux magnifiques. Merci aux organisateurs.



Malgré 7 crevaisons et une chute un peu sévère pour votre serviteur, nous n'avons que de bons souvenirs. A refaire absolument.



Nous étions 12 pratiquants, et malheureusement seulement 2 clubs étaient représentés. Avis aux amateurs pour le prochain RVM qui aura lieu à Vierzon en 2024.

Pierre-Claude AUDIER,
Vice-président en charge de la Formation et de la Sécurité
Vélo Club de Sucy en Brie



Vie des clubs

De l'AG aux Jeux

De l'assemblée générale du CODEP en février à Gentilly aux Jeux du Val-de-Marne en juin à Champigny, plusieurs mois se sont écoulés entre la promesse d'un article et sa rédaction.

La contemplation du cyclotouriste, le temps de la réflexion du "bijambiste" ? La réalité est toute autre Madame La Présidente ! A la fois pathétique et poétique, la procrastination, merveilleuse chanson de Juliette, est dans ce cas prophétique !

Maintenant que le diagnostic est posé, l'esprit libéré, j'écris ces quelques lignes sur l'attachement à notre passion partagée. J'étudie les vertus physiques, économiques et écologiques du cyclotourisme tellement elles sont connues et reconnues y compris par "les chauffards" de dimanche ! Les bienfaits qui nous fédèrent et qui nous régénèrent !

En abordant uniquement l'aspect social, je mets en exergue une valeur marginale pour certains et cardinale pour les autres. On oublie souvent le prix de l'engagement au service d'autrui ! Normal, les bénévoles demeurent épris même quand ils sont mal compris !

Le cyclotouriste consumériste agit et réagit en solitaire. Il musarde à son rythme au gré du temps et des saisons. Sa licence lui donne tous les droits y compris celui de la critique sans raison. Il oublie qu'il est maillon d'une chaîne sociale complexe et solidaire.

Le confinement lors de la crise sanitaire étaye mon constat. En ces moments funestes, j'avais l'impression d'être un hamster qui tourne en rond dans le périmètre imposé que je déteste. Il ne me restait que la filiation pour me rassurer sur ma citoyenneté. Difficile d'avancer quand la chaîne est brisée et quand il n'y a pas d'attache rapide dans la sacoche ! Désarmé, je constate que les éléments constitutifs de la vie sociale faisaient cruellement défaut. Claquemuré comme des millions de personnes, j'ai découvert que l'humain est un être de liens très forts même quand ces derniers sont imperceptibles. Les experts émérites dressent des couronnes de lauriers

aux "invisibles", sans qui, notre société serait en faillite. Quelle époque insolite ! Une brèche s'est soudainement ouverte, je m'aperçois que nous sommes des êtres de lien, territorialisés, soudés à un monde commun. C'est un début de réponse à une question philosophique qui me taraudait depuis un bon moment : "comment passer de la société à l'individu" ? La réponse est aussi limpide que l'eau de ma gourde ! C'est une faute lourde ! L'attachement social me semble à la fois structurant et apaisant.

À mon niveau, l'affection spontanée envers toutes les instances assouvit un besoin primordial de citoyen. J'en profite pour faire l'apologie de ces dernières. Sans les invisibles, "flêcheurs", ravitailleurs et organisateurs aucun rallye n'est possible. J'exprime toute ma gratitude pour leur généreuse attitude

Avec précastination et conviction, je confirme que ces porteurs de fortes valeurs collectives, contribuent au bien-être physique et psychique de chaque licencié. Ils sont le vecteur du lien social réducteur d'inégalités entre les clubs, entre les athlètes, entre les générations... Ils sont créateurs de convivialité et d'amitié. Ils sont promoteurs de l'esprit associatif solidaire.

J'estime, que l'association telle qu'elle soit, représente un triple idéal de justesse dans ses rapports aux autres, de modération dans ses exigences et de grandeur d'âme dans sa faculté de prendre le réel comme il est.

Ceux qui ne croient pas en l'impossible sont priés de ne pas déranger ceux qui sont en train de le faire !

Alors, soyons solidaires, conjugons nos efforts, accueillons les bonnes volontés dans la confiance, accompagnons-les avec bienveillance, ayons l'espérance de transmettre le flambeau à la jeunesse avec humilité et élégance.

Rémy KESSENTINI
Cyclo AC Gentilly



Vie des clubs

RVM 2023 SAUMUR

Samedi 62 kms

L'hôtel étant à la sortie de Saumur nous sommes rapidement sur des petites routes très calmes et peu vallonnées.

Au lieu-dit « la fosse » nous faisons un arrêt pour découvrir en contrebas, au fond d'une excavation, un hameau troglodytique. Après avoir traversé Doué la fontaine, une montée de deux kilomètres nous amène dans les vignes ; nous sommes sur les terres du coteau du Layon. Raide descente et nous arrivons en vue de Montreuil Bellay. La vue



sur le château qui domine la rivière, le Thouet, est tout à fait superbe. Nous grimpons jusqu'au village et nous nous offrons une pause fraîcheur face au château. Il nous reste une vingtaine de kilomètres pour rejoindre Saumur. Sur le chemin nous ferons deux arrêts pour admirer des ponts mégalithiques Ces ponts rustiques sont faits de deux énormes blocs qui reposent sur une pile au milieu du ruisseau. Comment ont-ils pu déplacer de telles masses ? Pour arriver à l'hôtel nous nous retrouvons face à un « raidar » qui doit frôler les 13%. Nous choisissons un itinéraire « bis », plus long mais moins pentu. Enfin c'est ce que nous espérions, car il faudra quand même grimper 500 mètres à 9% avant de remiser nos montures.

Dimanche 133 kms

Le départ se fait en douceur en descendant jusqu'aux bords de Loire. Le château de Saumur nous domine de toute sa puissance. Nous passons devant le musée des « pommes tapées » où une visite a été prévue en milieu de matinée. Implanté au plus près de la Loire, c'est maintenant le château de Montsoreau. À Candès st Martin nous traversons la Vienne juste avant qu'elle ne rejoigne la Loire. Après 23 kms, nous rencontrons une autre forme d'architecture : la centrale nucléaire d'Avoine dont nous ferons presque le tour. Nous emprunterons



ensuite une toute petite route qui traverse l'Indre et suit les bords de Loire. Virage à droite et se découvre devant nous le château d'Ussé dit aussi château de la belle au bois dormant. Une belle montée nous amènera à Chinon avec son château perché dominant la Vienne. Retour à Candès et sa belle grimpette pour rejoindre Fontevraud et son abbaye. Encore deux bosses et nous sommes au domaine de Roiffé pour nous restaurer avec 70 kms au compteur. Excellent repas dans une très belle et grande salle ; cerise sur le gâteau l'aménagement « phonique » qui absorbe les sons et permet à 60 personnes de déjeuner dans le calme. Ça change du brouhaha habituel de la plupart



Vie des clubs

des restaurants. Nous repartons rassasiés vers les Trois Moutiers et son moulin à vent. Ça grimpe pas mal dans le secteur. Nous ferons le tour de Curçay pour admirer le château et son donjon carré avant de nous arrêter quelques instants devant le pont gallo-romain de « la reine blanche ». Il nous reste encore 30 kms. Des routes tranquilles dans la campagne avec quelques vignes où le vent de face nous fera souffrir, d'autant plus que le revêtement routier est granuleux à souhait et il fait bien chaud. Pour terminer la journée nous retrouvons notre « mur » du samedi, mais cette fois nous l'affrontons vaillamment... Et finissons à pied juste avant le sommet. Un kilomètre et demi et nous sommes à l'hôtel devant une boisson mousseuse bien fraîche.

Lundi 60 kms

Ce matin Claire-Lise se joint à nous. Peu de dénivelé en vue car nous ne nous éloignerons peu de la Loire. Descente jusqu'au fleuve que nous traversons. Coup d'œil en arrière pour le panorama sur Saumur. Nous prenons une piste qui suit la Loire au plus près, mais nous l'abandonnons rapidement car c'est difficilement praticable ; ça ressemble plutôt à une monitrice de VTT. La Loire est toujours aussi majestueuse. Après une trentaine de kilomètres nous faisons un arrêt casse-croûte à St Mathurin avant de traverser la Loire. Passage à St Rémy la Varenne puis arrêt au Thoureil, charmant petit village en bord de Loire. Quelques petites bosses se succèdent pour nous ramener vers Saumur. Il ne nous reste plus que le dernier kilomètre à escalader et ce sera le point final de ces trois jours passés bien trop rapidement.



Lionel CHAUMOND
Président de l'AV Thiais



Vie des clubs

Escapade en couple dans le Nord

Partis très tôt le matin après avoir chargé les deux sacoches de vélo la veille (7kg maxi) direction la Gare du Nord. Une heure de train pour arriver à Amiens.

Ça y est c'est parti pour 4 jours !!!!.



On a traversé les Hortillonnages, une merveille ! Puis notre chemin nous a conduit à Corbie en suivant l'Ancre avec un superbe point de vue Sainte Colette, et enfin Albert pour nous restaurer devant la basilique Notre-Dame de Brebières. On est reparti en direction de Suzanne pour suivre la Somme avec quelques arrêts pour admirer, entre autres la famille Cygne. Arrivée à Péronne après 74 kms - une mise en jambe pour la suite du parcours-.

Le lendemain notre route nous conduit en direction de Cambrai pour arriver à Arras où nous avons l'intention d'y être assez tôt pour visiter. Nous empruntons de petites routes qui nous permettent de découvrir de charmants petits villages qui se trouvent le plus souvent sur les hauteurs ! Mais tout ça pour le mieux car il ne fait encore pas trop chaud.

Nous voici à Cambrai, une agglomération très vivante où



nous avons pris le temps de faire un petit tour, et c'est reparti pour aller se restaurer à Sancourt à « La Bascule ».

L'arrivée à Arras s'est faite sous la chaleur après 91 kms. Demain ils annoncent des orages, il va falloir composer avec !

Nous sommes partis à 8 h 30 sous une chaleur moite mais sans pluie. Mais après 25 kms la pluie s'est invitée, et nous sommes sous des trombes d'eau avec de très grosses rafales de vent, et des orages qui éclairent de partout. Mais vaille que vaille nous avançons car au loin un village nous apparaît !

Quelle chance, sur la place du village un abri nous ouvre



les bras en attendant l'accalmie - il est 10 h 30 -. Puis sur le chemin nous avons rencontrés des Belges qui nous ont dit aller au Portugal pour arriver mi-septembre. Arrivés à Frévent nous avons retenu un couvert à Auxi le Château pour être sûr.

On y a retrouvé nos Belges une demi-heure plus tard. La suite de notre journée s'est déroulée sans encombre avec des petites choses touchantes : 2 veaux tétant avec frénésie sous la même mère !!. Puis arrivés à Nampont par une rude montée sur l'Abbatiale de Valloire pour finir à



la Peupleraie après 101 kms.



Vie des clubs

Dernière étape le lendemain pour rallier Amiens. La journée est un peu fraîche et brumeuse mais tranquille. Nous passons tout près du site du Champ de Bataille à Crécy-en-Ponthieu (bataille entre Anglais et Français du 26/8/1346 qui met fin à la Guerre de Cent ans).



Puis nous arrivons à Saint Riquier avec ses pavés, que nous traversons sans oublier d'admirer son église abbatiale. Notre chemin nous fait passer à Long où nous traversons la Somme, et trouvons la voie verte qui



nous permet d'admirer le château. Nous la poursuivons longeant la Somme jusqu'à Amiens 77 kms pour finir en beauté tranquillement et savourer ces 4 jours de pur bonheur.

Evelyne PETIT de l'A.V. THIAIS



Les Rayons Val-de-Marnais comptent sur vous

Ce bulletin d'information RVM est édité à intervalles réguliers par le CODEP 94 en s'alimentant de l'actualité mais également grâce à vos propositions d'articles.

**Alors n'hésitez pas !
Toutes les contributions sont les bienvenues.**

Elles seront examinées par le comité de rédaction de ce bulletin qui est avant tout le vôtre et celui des licenciés du Val-du-Marne.

La rédaction



<http://codep94-ffct.org/>



Bulletin du Comité Départemental
de Cyclotourisme du Val-de-Marne,
association de loi 1901.

Responsable de la publication et de la conception :
Marie-Christine DUDRAGNE
6 allée du Clos des Cherche Feuilles,
77170 Brie-Comte-Robert 06 71 62 47 92
departement94-presidence@ffvelo.fr

mise en page : PRINTPRICE